

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (FORMATION CONTINUE)

Diplôme d'université

Cette formation s'adresse aux seuls salariés des organismes de Sécurité sociale qui souhaitent acquérir une spécialisation à forte valeur ajoutée ou valider certains acquis issus de leur propre expérience professionnelle dans la gestion du contentieux.

Les candidatures se déroulent sur l'application eCandidat fin janvier 2026.

Dans l'offre de formations sur C eCandidat, il faut sélectionner Candidatures FCPS DU : formation continue diplômes d'université puis Diplômes d'université de niveau L3 puis Diplôme d'université Contentieux de la Sécurité sociale en formation continue.

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-

Sorbonne (FCPS)

Durée: 1 an

Campus: Centre Broca (FCPS & IREST)

Présentation

Objectifs

Les objectifs principaux sont :

Pour les salariés :

- Approfondir leurs connaissances pour mieux maîtriser leur poste et les missions qui leur sont confiées. A l'issue du cursus, le salarié est à même de mieux prendre et/ ou d'assumer les responsabilités qui lui sont confiés dans son organisme, et de mieux comprendre les dossiers juridiques qui lui sont soumis.
- Favoriser la mobilité interbranche en leur permettant soit de postuler à des postes équivalents auprès d'organismes au sein des différents régimes de la Sécurité sociale soit d'accéder à des postes avec davantage de responsabilité, et d'envisager des opportunités de mobilité auprès d'autres organismes en valorisant et d'améliorer sa pratique professionnelle.

Pour les employeurs des organismes de Sécurité sociale :

 Mieux maîtriser le risque juridique sur toutes les étapes d'un dossier contentieux et notamment les dossiers à forts enjeux financiers et/ou jurisprudentiels. A titre d'exemple, 528 milliards d'euros de recettes sont recouvrées en 2020 par le Régime général, soit plus que le budget de l'Etat, et plus de 25 % du PIB; la seule branche recouvrement traite plus de 15000 dossiers contentieux chaque année: les enjeux financiers sont donc très forts.

- Accompagner l'évolution et la montée en compétence de leurs salariés,
- Favoriser la mobilité des salariés entre organismes au sein d'une même branche ou d'une autre branche de la Sécurité sociale et fluidifier ainsi la gestion des RH (GPEC).
- Démontrer le savoir-faire de la Sécurité sociale en matière contentieuse auprès de la tutelle et ainsi participer à la pérennité du modèle français de protection sociale.

Savoir-faire et compétences

- Acquis théoriques indispensables, droit des prestations et des cotisations.
- Connaissance des principes de base du contentieux des droits fondamentaux dans le procès.
- · Mise en œuvre des contentieux spécifiques/plaidoiries.
- Modules d'approfondissement de la compréhension du déroulement et de la gestion du procès relatifs aux questions de Sécurité sociale.

Ce DU s'inscrit dans une démarche de consolidation des acquis, d'ouverture et de mobilité professionnelle. Il est reconnu de niveau Bac+3.

Les + de la formation

- · La formation existe depuis 10 ans
- · Formation 100 % en formation continue
- Partenariat avec l' Ucanss (Union des caisses nationales de la Sécurité sociale)

Découvrez la présentation du diplôme d'université Contentieux de la sécurité sociale par la responsable pédagogique Irène Politis :

Organisation

Contrôle des connaissances

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse

d'un dossier contentieux fait l'objet d'une plaidoirie devant un jury.

Membres de l'équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

Irène Politis

Admission

Conditions d'admission

L'admission à la formation est subordonnée à l'envoi d'un dossier de candidature qui sera examiné par une commission pédagogique, composée d'universitaires et de représentants des caisses nationales de Sécurité sociale. Les candidats à l'inscription doivent justifier d'un Bac+2 ou d'une expérience professionnelle confirmée équivalente, exercée dans le domaine juridique.

Si vous êtes en situation de handicap, le Pelais handicap de l'université assure un accueil personnalisé tous les jours, sur rendez-vous. Le Relais handicap, lors de cet accueil, reçoit les personnes individuellement, les informe et les aide dans leurs démarches auprès des différents services de l'université mais aussi pour trouver, avec eux, les réponses les mieux adaptées à leur situation. Pour plus d'information, écrivez à l'adresse handi@univ-parisl.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures se déroulent sur l'application eCandidat fin janvier 2026.

Dans l'offre de formations sur eCandidat, il faut sélectionner Candidatures FCPS DU : formation continue diplômes d'université puis Diplômes d'université de niveau L3 puis Diplôme d'université Contentieux de la Sécurité sociale en formation continue.

Public cible

Personnels juristes et non juristes des caisses de Sécurité sociale, amenés à travailler au sein de services juridiques; les audienciers mais également toute personne ayant à traiter de réponses juridiques complexes.

Tarifs

Tiers financeur (employeur, OPCO, CPF): 5 400 €

Dispositifs retour à l'emploi (France Travail, région) : 5 400 €

Individuel:5 400 €

RNCP

RS: RS6171

Certification : Contentieux de la sécurité sociale

Date de décision : 22/11/2022 Date d'échéance : 23/11/2027

Certificateur: Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Et après

Insertion professionnelle

Les connaissances acquises et les compétences développées permettent d'évoluer dans de nombreux secteurs d'activités. On peut citer les métiers suivants :

- · Technicien expert contentieux
- · Rédacteur juridique contentieux
- · Gestionnaire administratif
- · Juriste (contentieux/droit social)
- · Manager opérationnel
- Audiencier

Programme

Organisation

Rentrée : avril.

Rythme: 5 mois, à raison d'une semaine de formation par mois (jusqu'en octobre, hors juillet – août), en présentiel du lundi au vendredi midi.

150h d'enseignement

Diplôme d'université Contentieux de la sécurité sociale (FC)

Assujétissement, immatriculation et affiliation	6h
Financement de la proection sociale	3h
Fondamentaux du droit français et européen	12,5h
Prestations du régime général	19h
Protection sociale complémentaire	9h
Droits de la défense, principe du contradictoire déontologie	3h
La procédure civile	12h
La procédure pénale	4h
Connaître les règles de la procédure devant le TASS	3h
La fraude en sécurité sociale	9h
La responsabilité civile des caisses	3h
Spécificités du contentieux lié au recouvrement	6h
TCI/CNITAT	6 h
Intervention du tiers	3h
Le déroulement du procès/cas pratiques	18,5h
Organiser un dossier contentieux/ technique rédaction actes	24h